



www.jovimmo-immobilier.com

TARIF DE REFERENCE TTC HONORAIRES
TRANSACTIONS 2017 à ne pas dépasser

MONTANT PRIX DE VENTE NET VENDEUR	HONORAIRES TRANSACTIONS (maison, appartement, immeuble, grange, terrain, parking...)
De 0 à 49 999 €	Forfait maximum de 6000 €
De 50 000 € à 119 999 €	11 % maximum
De 120 000 € à 149 999 €	10 % maximum
De 150 000 € à 239 999 €	9 % maximum
De 240 000 € à 299 999 €	8 % maximum
Plus de 300 000 €	7 % maximum

Tous les conseillers en immobilier du réseau JOVIMMO sont des agents commerciaux indépendants immatriculés au registre spécial des agents commerciaux.

Chaque agent peut moduler le tarif des honoraires en fonction des spécificités du marché local et des caractéristiques du bien proposé à la vente, sans dépasser le barème ci-dessus. Le montant ou le % sera clairement défini sur le mandat. Honoraires charge vendeur ou acquéreur selon mandat.

JOVIMMO siège social : Chemin du camp de l'église – 46090 Flaujac Poujols – Carte professionnelle n° 46-108T délivrée par la Préfecture du Lot – RSC Cahors 441 606 779 - jovimmo@orange.fr